Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260709-2026_08_59-DE

Commune de Hénon

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Canton de Plaintel
Commune de HÉNON

Date de convocation
2 juillet 2026

Date de publication
13 juillet 2026

Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé à la mairie, en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry ANDRIEUX, Maire.

Présents : Thierry ANDRIEUX, Nadine L'ÉCHELARD, Stéphane DAVY, Marie-Claude LESNÉ, Dany LE DIGUERHER, Christelle CADIN, Élisabeth ROUTIER, Nathalie OZENNE, Jérôme TRÉHOREL, Benoit LE VEXIER, Nicolas GIBET, Charlotte LEROUX, Julien VERDES, Amélie BOINET, Julie ROBERT, Camille RENAULT

Absents excusés : Patrick RABET (pouvoir à Thierry ANDRIEUX), Pascal CARLO (pouvoir à Nadine L'ÉCHELARD), Sébastien DUROS (pouvoir à Nicolas GIBET)

Secrétaire : Nicolas GIBET

2026-08.59 – Versement d'une subvention exceptionnelle aux associations « Les Sons d'Automne » et « Symbiose »

Les associations « Les Sons d'Automne » et « Symbiose » ont sollicité la commune afin qu'une subvention leur soit versée dans le cadre de leurs activités.

L'association « Les Sons d'Automne », basée à Quessoy, organise annuellement son festival éponyme le 3 octobre prochain à la salle des sports de Hénon avec, au programme, deux spectacles humoristiques et de théâtre. Elle sollicite ainsi une aide financière de la commune à hauteur de 1 500 € afin de maintenir un tarif d'entrée accessible et un équilibre financier de sa structure.

Quant à l'association « Symbiose », créée en 2022 et basée à Plérin, sa vocation est d'accompagner les femmes durant leur parcours de soins oncologiques en proposant des activités de soins afin de favoriser le mieux-être physique, psychologique et social. Elle sollicite une subvention de la commune, à hauteur de 500 €, pour financer des ateliers qu'elle organise, notamment pour trois de ses membres résidant à Hénon.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 022-212200794-20260709-2026_08_59-DE

Vu *le code général des collectivités territoriales ;*

Considérant *les motifs exposés ci-dessus par Madame Nadine L'ÉCHELARD, 1ère adjointe ;*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ÉMET un avis favorable au versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour l'association « Les Sons d'Automne » et de 500 € pour l'association « Symbiose » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document et à engager toutes les mesures afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré à HÉNON, le 9 juillet 2026
Suivant les signatures,
Pour copie conforme,

Vote

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire,
Thierry ANDRIEUX

Le Secrétaire,
Nicolas GIBET

